N° 3428 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Mercredi 28 Juin 1899

RÉDACTION
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an, 24 francs.

L'ÉCLAIR DE ROBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 1 fr. 00

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas 8 place ea Bourse, 40

Téléphone

VICTOIRE DU GOUVERNEMENT

La Victoire du Gouvernement

L'Union des républicains a triomphé une fois de plus de la coalition des forces réactionnaires et cléricales.

Le gouvernement l'a emporté à la Chambre par 26 voix de majorité. Il a obtenu au Sénat un vote de confiance presque unanime.

C'est l'écrasement définitif des cléricaux césariens auxquels M. Méline était venu apporter le concours de ses fidèles.

Comme l'a fait remarquer M. Brisson, il s'agissait de savoir si cette Chambre, dont le premier acte fut d'exécuter le ministère Méline, allait constituer une majorité de droite et livrer de nouveau le pays à la réaction.

M. Méline s'apprêtait déjà à recueillir le pouvoir, dont ses amis prédisaient la vacance certaine, et son premier collaborateur devait être M. Mirman, auquel il aurait certainement adjoint quelques autres nationalistes et antisémites.

Un mouvement d'indignation et de pudeur a heureusement soulevé la Chambre et elle a infligé à l'homme néfaste qui, pour notre malheur, a gouverné la France pendant deux ans, une défaite dont il ne se relèvera pas.

Car c'est lui, avec les boulangistes, le principal battu de la journée. Drumont, Méline, Deroulède et de Cassagnac, tels sont les chefs de la coalition qui a mené hier l'assaut du gouvernement républicain.

MM. Barrois et Motte ont tenu à figurer dans ce bataillon sacré. Toutes nos félicitations.

Fort heureusement, nos autres députés républicains, à l'exception de M. Gaillain qui s'est réfugié dans une abstention équivoque, ont donné avec ensemble pour le ministère.

La démarcation s'établit chaque jour de plus en plus nettement entre ceux de nos députés qui ont affirmé par leurs votes leurs sentiments républicains et démocratiques et ceux qui ont une tendance marquée à se solidariser avec les Pichon et les Dansette.

Si M. Waldeck-Rousseau a du disputer vivement sa victoire, celle-ci n'en est que plus éclatante et elle s'affermira encore dans l'avenir à mesure que les esprits se rasséneront et que des hommes comme MM. Camille Pelletan et Mesureur, de même que certains socialistes, arriveront à comprendre qu'en politique la raison doit dominer le sentiment.

Il est été certainement préférable que le général de Galliffet ne fut pas appelé au ministère de la guerre, mais la chose est faite, et il est de vraiment déplorable de précipiter la France dans une nouvelle crise où pouvait sombrer la République, pour la vaine satisfaction de venger des ressentiments qui peuvent être légitimes, mais qu'il y aurait intérêt à passer en ce moment sous silence.

Il ne s'agit pas de savoir quels sont les hommes qui sont au pouvoir; ce qui importe, c'est l'œuvre à accomplir, et s'ils sont résolus à la mener à bonne fin. La responsabilité du pouvoir n'est guère tentante à l'heure actuelle; personne ne se soucie de l'assumer.

M. Waldeck-Rousseau a fait preuve de courage et de décision; s'il répond aux espérances que le pays a mises en lui, s'il aborde résolument la tâche difficile qu'il s'impose, c'est un devoir républicain de le soutenir.

Georges ROBERT.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

LE NOUVEAU MINISTÈRE DEVANT le Parlement

AU SÉNAT

VOTE DE CONFIANCE au Gouvernement

La séance est ouverte à 2 h. 00 sous la présidence de **M. Fallières.**

M. Monis, ministre de la justice, donne lecture de la déclaration ministérielle qui est écoutée dans un profond silence, seulement coupé par les applaudissements prolongés de la gauche.

M. Guyot présente la motion suivante :

Le Sénat prenant acte des déclarations du Gouvernement et comptant sur sa vigilance et sa fermeté pour défendre les institutions républicaines et pour assurer l'ordre public, passe à l'ordre du jour.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Pour : 187 voix
Contre : 25 voix

Applaudissements prolongés à gauche. Cris : « Vive la République ! »

Le Sénat adopte ensuite la prise en considération de la proposition Fabre rétablissant pour la presse le délit d'abus commis en ce qui concerne le délits d'injures et de diffamation commis contre les personnes investies de fonctions ou d'un mandat public.

M. Leglaudic dépose un rapport sur le projet de loi relatif aux conditions d'application de la loi d'avril 1898 sur les responsabilités des accidents aux exploitations agricoles.

La séance est levée. Scance demain.

A LA CHAMBRE

Paris, 26 juin. — Nous voilà donc à la première séance de la Chambre. Première... et dernière, selon d'aucuns !

Aussi l'affluence est-elle immense !

Le ministre de l'intérieur n'a pas cru devoir prendre de nouvelles mesures de police.

Les gardes municipaux n'ont pas été dérangés et ne forment que les faisceaux dans les cours intérieures.

Ils n'envahissent pas la voie publique : les agents se montrent patients et polis en disant leur : « Circulez ! »

C'est un *changement complet de patronat*

Avant la Séance

Les Groupes

Les Mélinistes

Paris, 26 juin. — Le groupe des républicains mélinistes s'est réuni ce matin, pour arrêter la conduite à tenir au cours des interpelations de cet après-midi.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Cochery, Antoine Perrier et Méline, la majorité du groupe a décidé que M. Méline interviendrait dans le débat si les circonstances l'exigeaient.

Le groupe de la droite

On communique dans les couloirs de la Chambre la note suivante :

« Les députés de la droite ne voulant pas *qu'on puisse imputer à l'intervention de l'un des* leurs, le groupement d'une majorité autour du Cabinet actuel, demandent à M. Paul de Cassagnac de retirer son interpellation.

» Cette décision n'empêche pas la droite de conserver sa liberté d'action suivant les incidents de la séance.

» M. de Cassagnac, par esprit de discipline, a déféré à la demande de ses collègues. »

Les groupes de gauche

Les bureaux des gauches de l'union progressiste, de la gauche démocratique et de la gauche radicale socialiste se sont réunis ce matin et ont décidé de scuteuir le cagnet.

L'union de ces groupes se réunira séparément avant la séance.

DANS LA SALLE

Il n'est qu'une heure et déjà une foule nombreuse au milieu de laquelle se laissent bousculer sans découragement les plus élégantes mondaines de Paris pénètre dans le Palais-Bourbon. Les tribunes sont en quelques minutes absolument bondées.

Mmes Séverine et Gyp sont très remarquées dans le cohue. Elles ont abandonné la tribune de la presse pour les galeries publiques.

Il y a relativement peu de monde dans la loge diplomatique. Au premier rang on prise avec le général Dutrouiel, ambassadeur de Russie et sir Edmond Monson, ambassadeur d'Angleterre.

Les tribunes des anciens députés et sénateurs sont combles. On remarque dans la première MM. Jaurès, Chaudey, Robert-Mitchell; dans la seconde, MM. Dupuch, Valle, De Sal, Schlinc, etc.

A deux heures il n'y a plus une place inoccupée. Les députés sont tous présents. De tous côtés on discute avec passion. Successivement MM. Denys Cochin, Crupi, Duiau, de Cassagnac montent à la tribune présidentielle pour s'entretenir avec M. Deschanel.

Il est deux heures dix quand les ministres font leur entrée.

M. Waldeck-Rousseau arrive le premier, suivi du général Galliffet, de MM. Delcasse, Decrais, de Lanessan, Millerand.

La curiosité publique va immédiatement au ministre de la guerre, dont la belle allure militaire fait l'objet de toutes les conversations. Il est vêtu d'une jaquette et d'un pantalon gris. Le général et le ministre des finances, M. Caillaux, qui s'entretiennent avec animation, prennent place au second banc, derrière MM. Millerand et Delcassé.

Les membres du gouvernement sont aussitôt très entourés. Bon nombre de socialistes ayant à leur tête M. Viviani viennent serrer la main de M. Millerand qui se tient près de M. Delcassé.

M. Waldeck-Rousseau a peine à serrer les mains des républicains qui se tendent vers lui.

DANS LES COULOIRS

A l'intérieur des couloirs, il était littéralement impossible de circuler. On criait, on gesticulait, on s'injuriait à qui mieux mieux et, au milieu de ce tohu-bohu, les plus vieux habitués des couulisses parlementaires auraient bien eu peine à démêler une impression precise. Ah, par exemple, on était d'accord sur ce point que la séance allait être mouvementée.

LA SÉANCE

M. Deschanel déclare la séance ouverte.

Aussitôt les quelques bianquistes de la Chambre auxquels se joignent MM. Millevoye, Lasies, Drumont et autres nationalistes se livrent à une manifestation scandaleuse.

MANIFESTATIONS

contre le Ministre de la guerre

Ces membres de l'alliance boulangiste antisémite, désignant le général Galliffet hurlent : « A bas l'assassin ! A bas le bourreau ! Vive la commune ! »

Très froid, superbe d'impassibilité, le général Galliffet, les bras croisés, regarde ses insulteurs que cette belle attitude exaspère et qui, l'écume aux lèvres, vociferent : « A la porte le fusilleur ! Au poteau ! »

Les blanquistes qui ont pris part à la manifestation sont très peu nombreux. Ce sont MM. Clovis Hugues, Breton, Carnaud, Chauvière, Zévaès, Vaillant; le reste des insultants est composé des antisémites, cléricaux et nationalistes.

L'émotion est profonde dans toute la salle. M. Waldeck-Rousseau, très froidement, sans l'ombre d'une émotion, gravit les degrés de la tribune.

Le centre — les mélinistes alliés aux révolutionnaires et aux réactionnaires lui lancent des épithètes injurieuses qui se perdent dans le bruit.

MM. Morinaud, Maréchal, Lasies, sédemment comme des épileptiques, montrent le poing au président du Conseil, impassible.

M. Deschanel donne la parole au Président du Conseil, mais pendant plusieurs minutes le bruit continue et plusieurs membres du centre, notamment **M. Julien Goujon**, applaudissent les socialistes qui crient : « Vive la Commune. »

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Enfin, **M. Waldeck-Rousseau** peut parler, il donne lecture de la Déclaration ci-dessous :

Messieurs,

La Chambre, en exprimant la résolution de ne soutenir qu'un gouvernement décidé à défendre avec énergie. .

M. Charles Bernard. — Les intérêts d'Eiffel (Applaudissements à droite et à gauche).

Le président du Conseil continue sa lecture sans s'émouvoir. Il est complétement maître de lui et continue :

...les institutions républicaines et assurer l'ordre public, a nettement défini la tâche qu's'impose au nouveau Cabinet. Il n'a d'autre ambition que de l'accomplir.

Il s'agit de maintenir intact le patrimoine commun. Nous avons pensé que les divisions de partis devaient s'effacer et que l'œuvre pour nous allons entreprendre exigeait le concours de tous les républicains (Interruptions : y compris Galliffet).

Quand le but est précis et ne varie point avec les méthodes et avec les écoles, l'accord devient facile. Les controverses s'atténuent en présence d'un même devoir à remplir.

Pour mettre fin à des agitations dirigées, sous des dehors faciles à percer, contre le régime que le suffrage universel a consacré et qui sera maintenu, il suffit d'exiger dans tous les services un concours fidèle.

Le courage des responsabilités, telle doit être la première préoccupation du gouvernement qui se présente devant vous.

Il ne dépendra pas de lui que la justice n'accomplisse son œuvre dans la plénitude de son indépendance.

M. Lasies. — Gros malin.

Il est résolu à faire respecter tous les arrêts.

Il ne sait pas distinguer entre ceux qui ont la redoutable mission de juger les hommes et, si le vœu du pays est avant tout écouté, c'est dans le silence et le respect que se prépareront ces décisions.

Au premier rang des intérêts les plus étroitement liés à la conservation et à la dignité d'une nation nous plaçons ceux de l'armée, que la troisième République a reconstituée sur des bases si fortes et si larges qu'elle est à la fois l'expression même de la sécurité et l'orgueil de la France. (Triple salve d'applaudissements).

Nous pensons avec ses chefs les plus illustres et ses guides les plus sûrs que l'inviolable attachement à la discipline est la première et l'essentielle garantie de sa propre grandeur. (Vive Monsieur le Marquis !)

M Deschanel. — Si vous croyez que cela augmentera la force des partis, vous vous trompez.

Une voix nationaliste. — Ailes donc à l'Académie.

Nous entendons la défendre avec la même énergie et contre les attaques dont elle serait l'objet et contre les sollicitations qui sont la plus immérites des injures. (Applaudissements répétés).

M. Lasies. — Bravo pour le marquis.

Nous souhaitons avant tout, et comme tous ceux qui font de l'idée morale de la France la condition même du rôle civilisateur qui lui est acquis, que l'apaisement se fasse. (Applaudissements ironiques à droite et au centre).

M. Charles Bernard. — Vous tremblez !

(M. Waldeck-Rousseau en effet très énervé par ces interruptions, ayant les mains tremblantes, dépose ses papiers sur la tribune et en continue la lecture sans les tenir)

M. Charles Bernard est rappelé à l'ordre.

M. Dauzon. — Il n'y en a pas un parmi vous qui aurait eu le courage du Président du Conseil. (Applaudissements à gauche).

Il se produira promptement si chacun, renonçant à se faire soi-même justice, à préparer ou à dicter des sentences, s'incline devant la loi.

Pour accomplir l'œuvre qui nous est dévolue et pour arrêter toutes les mesures qu'elle comporte, nous avons besoin du concours du Parlement et de toute sa confiance. Il nous jugera sur nos actes, non sur nos promesses.

C'est le mandat le plus large que nous sollicitons, c'est notre responsabilité la plus entière que nous engageons devant vous.

Nous vous demandons de faire trêve aux discussions irritantes et qui servent mal les intérêts du pays et de voter les lois nécessaires au bon fonctionnement des services publics.

Si nos efforts ne sont pas stériles, la République reprendra bientôt son œuvre de progrès économique et social et nous croirons avoir rempli notre devoir si nous avons de nouveau ouvert la voie à une politique faite à l'exclusion de tout ce qui a divisé les républicains en faveur de tout ce qui peut les unir.

La lecture du Président du Conseil est saluée par une triple salve d'applaudissements de la droite et du centre, tandis que les antisémites, *blanquistes, mélinistes et cléricaux poussent des* cris de sauvages.

MM. Bourrot et Brisson serrent la main de M. Waldeck Rousseau qui descend de la tribune après une plaudicile surprenante.

LES INTERPELLATIONS

M. le président lit une lettre de M. de Cassagnac, disant qu'il renonce à interpeller pour qu'on ne puisse pas dire que c'est un membre de la droite qui a fait la majorité autour du cabinet. (Exclamations. — Rires ironiques à gauche).

M. Deschanel ajoute qu'il reste trois interpellations, celles de MM. Ernest Roche, Millerand et Viviani.

M. Ernest Roche monte à la tribune.

Discours de M. E. Roche

M. E. Roche. — L'heure est venue pour chacun de prendre ses responsabilités. Ce qui importe plus que la déclaration, ce sont les actes. Je passe des hommes qui sont devant nous. Nous avons le droit de les rechercher, de les apprécier.

Cri à gauche. — Et Lebaudy ? Vous étiez avec lui !

M. E. Roche — Le gouvernement est un gouvernement de combat et de défi à la conscience publique. Un seul ministère est possible, celui qui nous ramènera à Versailles, afin de donner au pays une constitution républicaine.

Voix à gauche. — Avec Rochefort et le parc du Lac. Vous êtes aux Versailles. Vous étiez sergants dans l'armée de Versailles, Fusilleur !

M. E. Roche. — Dans la constitution du ministère, on a cherché à ranpeler les vieilles haines et à froisser les consciences. Le cabinet n'a été fait qu'en vue d'une affaire spéciale autour de laquelle ne devrait pas rouler toute la politique du pays. (Applaudissements à droite et au centre).

Voix à gauche. — Le droit vous donne le baptême, fusilleur ! rengaîne !

M. E. Roche. — Je m'expliquerai sur ma conduite en 1871. Je suis monté à la tribune pour protester sur la façon dont on gouverne le pays, c'est l'équivoque, il faut la dissiper.

On a dit que la République est en danger : c'est de la turlupiterie et du mensonge. Ah! Messieurs les républicains...

Plusieurs voix. — Vous n'en êtes donc pas !... (Bruit).

M. E. Roche. — Qu'avez-vous fait de ce dépôt sacré ? (Bruit).

Une voix à gauche. — C'est une phrase de M. de Mun, votre alliée.

M. E. Roche. — La République n'est pas menacée et cependant vous avez été chercher un général qui a été plus valet... (Tumulte violent).

M. de Galliffet sourit et hausse les épaules.

M. le président. — Je vous invite à retirer cette parole.

M. E. Roche. — On m'a reproché d'avoir été serpent-mouche contre le Gouvernement. J'étais soldat, je n'ai fait qu'obéir. (Applaudissements frénétiques à droite.)

Voix à l'extrême gauche. — Piat valet ! Assassin ! Assassin !

M. E. Roche. — On veut rétablir la domination de Panama ...

Voix à gauche. — L'*Intransigeant* a touché 300.000 francs.

Le suffrage universel n'existe que de nom. On a leurré les véritables républicains et les véritables socialistes (Protestations à l'extrême gauche).

On ne fera jamais croire au peuple que, pour défendre la République, on ait eu besoin d'aller chercher un général qui s'est illustré durant la semaine sanglante.

M Deschanel, président. — Je vous invite, M. Ernest Roche à respecter les membres du gouvernement et à bien poser vos paroles (Très bien !)

M. Ernest Roche. — J'ai le droit de protester, au nom de la République, contre ceux qui ne représent pas la République et qui ne sont qu'un symbole. (Applaudissements à droite et à l'extrême gauche.)

Discours de M. Mirman

M. Mirman a la parole.

Rien ne parlant en son nom personnel, il vient accomplir une mauvaise besogne.

Il éprouve de la tristesse à se séparer de certains de ses amis, mais il ne peut les suivre dans la voie où ils se sont engagés.

Malgré la présence dans le ministère d'hommes dont il connaît le républicanisme, le cabinet actuel restera le cabinet Galliffet. (Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche).

Deux hommes surtout caractérisent ce ministère : ce sont MM. de Galliffet et de Lanessan.

M. de Lanessan n'a-t-il pas été révoqué de ses fonctions de gouverneur général d'Indo Chine pour avoir communiqué des rapports confidentiels à un journaliste, M. Canivet ? Et qui a relevé M. Lanessan de ses fonctions ? C'est M. Delcasse, alors ministre des colonies. (Mouvements divers.)

M. de Lanessan fut révoqué par dépêche et cette révocation fut applaudie par tous les honnêtes gens.

M. Charles Bos. — C'est une erreur.

M. Mirman. — Je demande donc à M. le ministre de M. Lanessan qu'il sera son adversaire pour imposer le respect à ses subordonnés (Applaudissements au centre et à droite).

Comment trouverez-vous que son passé, après avoir collaboré avec un maître chanteur de la presse, la force nécessaire pour occuper une des charges les plus redoutables de notre pays ? (Nouveaux applaudissements répétés sur les mêmes bancs).

Il importe que des explications soient données au pays. Elles ne lui ont jamais été fournies à la suite de la chute du cabinet dont faisait partie cette fâcheuse.

M. de Lanessan, interrogé par dépêche pour savoir si le président invoqué par le gouvernement était exact, répondit : « Protestée ridicule ».

Il y aurait en tout cas un véritable crime à laisser un navrel droit poser plus longtemps sur le pays.

Nous en avons assez de l'atmosphère irrespirable où nous nous trouvons. (Applaudissements au centre et à droite.)

A quelles influences mystérieuses et louches a-t-on obéi pour confier une partie de la défense nationale à un homme précédemment indigne il y a quatre ans ? (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

Mais ce n'est pas tout.

Il faut bien aussi rappeler qu'en juin 1891 un article de journal parut pour établir que la France avait intérêt au désarmement parce qu'il y avait incompatibilité entre la démocratie et l'esprit militaire.

Cet article était inspiré avec un cynisme odieux par M. Galliffet qui rêvait alors d'une armée prétorienne. Les socialistes de la Chambre s'en émurent et M. Millerand fut un de ceux-là ! (Applaudissements sur divers bancs à l'extrême gauche.)

Le groupe socialiste dont il faisait partie vota à l'unanimité un ordre du jour flétrissant le général massacreur de septembre qui avait trahi les intérêts de son pays. (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs).

M. Sauzet. — Le ministre de la guerre de 1894 défendit le général de Galliffet à la tribune de la Chambre et démontra que ce n'était pas lui qui avait inspiré l'article en question.

Maintenant je demande quel sera le parti que tiendra aujourd'hui le général de Galliffet vis-à-vis du ministre de 1894 qui était le général Mercier. (Mouvements divers. — Bruit.)

M. Mirman. — Le général de Galliffet a été closé au pilori par Pelletan et c'est à lui qu'on demandera le rôle de défendre la République. Quelles sont les raisons cachées qu'une âme simple et droite ne comprend pas, qui font que le général marquis de Galliffet assuré aujourd'hui la confiance de la Chambre, lui dont le sabre a trempé hidesusment jusqu'à la garde dans le sang républicain.

M. Mirman. — Comment la Chambre aurait-elle bien mérité du pays en confiant le ministère de la marine à l'ami de Canivet, en confiant le ministère de la guerre à l'ami de M. Joseph Reinach. (Applaudissements à droite, au centre et sur les bancs nationalistes).

Le ministère a promis de prendre des mesures. Quelles mesures ? Appliquer aux auteurs des crimes et délits contre la loi, faire rentrer dans les rangs les chefs bavards ou brouillons, c'est un devoir républicain que tout le monde approuvera mais pour cette œuvre républicaine, il y a des concours qu'on ne peut accepter. Le cœur se soulève de dégoût quand on voit que, pour l'accomplir, on prend des bandits, tous les vendus, tous les prêtres du veau d'or, ces cervuleux officiants, dont ces crimes sont restés impunis. Ceux-là ont été épargnés mais qu'ils *n'aient pas le cynisme de revenir demander des* châtiments contre les autres. Que tous les bandits qui ont été de même avec le baron de Reinach, Cornélius Herz, Arton, Jacques Meyer se taisent à jamais ou qu'ils cessent de demander qu'on poursuive ceux qui ont été de même avec Estérhazy.

M. Mirman. — Que ces bandits daignent, selon l'expression célèbre du président du Conseil, faire à notre patrie les sacrifices d'argent dont ils ont été les seuls à ne pas se dépouiller. Que ces gueux-là qui durent d'échapper au bagne au cous de nouce qu'on donne pour eux daignent faire à la France l'aumône d'un peu de justice et d'un peu d'ordre. Quand même, je ne veux pas de ces gens là.

Bruit.

La droite, le centre et les nationalistes applaudissent à tout rompre, criant : Bravo ! puis se lèvent et poussent des : Hou! Hou! A la porte !

M. Mirman continue :

Les mesures de répression et de justice je les soutiens, je les approuve, mais je ne veux pas les discuter, je fais qu'un instant, avec les Canivet et avec les Reinach, mais de ceux-ci je ne veux pas contresigner le général marquis de Galliffet sur les mesures à prendre pour défendre la République. Il faut débarrasser la place du cauchemar actuel. Ceux qui prendront le pouvoir demain devront être tous de la grande famille républicaine.

Cette grande famille est composée de tous ceux qui veulent défendre la souveraineté du pouvoir civil et les Républicains veulent améliorer le sort matériel et moral des travailleurs. Mais cette famille républicaine il y a deux mondes d'hommes qu'elle rejette, ce sont les fripons et les meurtriers ; ce sont les panamistes et les bourreaux et les hommes de boue, et M. le marquis de Galliffet les hommes de sang. (Vifs applaudissements à droite et sur les bancs nationalistes).

M. Deschanel. — M. Mirman, je vous rappelle à l'ordre pour avoir visé par votre dernière parole un membre du gouvernement.

Discours de M. Viviani

M. Viviani (Mouvement d'attention).—Je viens, au nom de quelques-uns de mes amis, expliquer l'attitude qu'en face du cabinet actuel nous allons garder.

La caractéristique première du cabinet nouveau est qu'il est composé d'hommes venus des points les plus éloignés de l'horizon politique.

Le président du conseil a été et reste notre ami (mouvements divers), mais sans avoir jamais eu recours aux procédés répugnants de certains hommes. (Applaudissements à gauche et cris sur les mêmes bancs : Méline ! Méline !)

M. Viviani. — Le ministère de la guerre est M. de Galliffet, dont les actes ne peuvent être oubliés ni par le peuple, ni par l'histoire.

Comment se faire qu'à l'heure actuelle, après 30 ans de République on n'ait pas trouvé dans le personnel gouvernemental un homme qui puisse, au nom de la République faire rentrer dans la loi les généraux revoltés. (Applaudissements à gauche).

C'est le moment d'établir ici les responsabilités collectives.

Une voix au centre. — Les responsabilités collectivistes !

M. Viviani. — Il y a des hommes qui, il y a un an, niaient le péril et qui désabusés aujourd'hui croient le danger de la réaction cléricale. Il y a d'autres qui l'entêtonnent et qui se sont laissés arrêter par de simplistes timidités. Je quel droit ceux qui n'ont pas voulu le pouvoir viendraient-ils s'élever contre ceux qui en assument la responsabilité. (Très bien ! très bien ! à gauche).

Et que dire des hommes qui ont créé le péril, qui en ont profité. (Applaudissements à gauche).

Voix à droite. — Le Panama !

M. Viviani. — Il n'y a pas trois politiques. Il y a et présence la politique de défense républicaine et l'autre. (Applaudissements à droite. Interruptions à droite et au centre).

Des republicains en peuvent soutenir ce cabinet qu'à la condition qu'il fasse des actes républicains. (Très bien, très bien à gauche).

Et, fût-il soutenu par les plus implacables ennemis de mon parti, pour moi, je suis prêt à soutenir le pouvoir républicain toutes les fois qu'il sera aux prises avec l'insolence de l'oligarchie militaire. (Applaudissements et très bien à gauche).

Au surplus, ce cabinet a deux obtenu ce résultat de rétablir l'ordre dans la magistrature et de faire taire des soldats factieux.

Et ces mesures dans qu'anodines ont rétabli le silence et fait rentrer sous terre une manifestation.

M. Viviani montre M. Deroulède.

.... Une manifestation annoncée à grand fracas ! (Applaudissements à gauche.)

Si le parti militaire est effondré par des actes sérieux, je suis prêt provisoirement jusqu'à ce que le peril ait disparu à soutenir ceux qui accomplirent cette tâche républicaine, en ne demandant que s'il y suis poussé par la garantie que nous offre ce gouvernement de défense républicaine, qui a pris un élu du suffrage universel pour ce salut avec énergie dans sa bravoure tranquille et décidée. (Applaudissements à gauche.)

Discours de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau monte à la tribune (Mouvement d'attention).

M Waldeck-Rousseau. — MM. Ernest Roche et Mirman m'avaient annoncé une interpellation sur la politique générale du gouvernement : au contraire ils ont fait la procès de deux ministres et ont apporte à la tribune des polémiques qui datent de 1894 (Interruption).

M. Deschanel, à plusieurs reprises, invite la Chambre au silence.

M. Waldeck-Rousseau. — Le 12 juin, la Chambre a manifeste sa volonté bien nette de défendre les institutions républicaines. Le cabinet n'a pas d'autres préoccupations que de répondre à cette volonté. J'avais prévu les objections qui seraient présentées contre la composition du cabinet. Il est parfaitement vrai que sur un très grand nombre de questions économiques chacun ministre a des convictions énergiques (Bruit sur divers bancs). mais chacun d'eux est prêt à déclarer que, s'agissant de la défense républicaine, tous ont le même sentiment. (Vives interruptions).

M. Le Hérissé. — Sauver Dreyfus (Bruit).

M. Waldeck-Rousseau. — Le cabinet n'a qu'un but : réunir tous les républicains. (Exclamations, bruit intense) pour faire face à la réaction. (Protestations au centre, tumulte). Une entente complète peut s'établir entre des hommes qui ont le même idéal républicain. (Bruit prolongé).

M. Waldeck-Rousseau. — Le ministère a déjà pris des responsabilités mais il a considéré que pour aller plus loin il lui fallait l'appui nécessaire du Parlement. (Applaudissements à gauche). Les mesures qu'il a prises, tout autre chef de gouvernement les aurait prises, car il ne peut être permis de laisser croire que l'armée veut juger la politique. (Applaudissements à gauche). Le cabinet a donné un avertissement. Il espère qu'à l'avenir aucune erreur de ce genre n'étant plus commise, il n'aura pas de nouvelles mesures à prendre (Mouvements divers). Il n'a qu'un but : placer parmi des hommes respectueux de la loi constitutionnelle. Fidèle à sa déclaration le cabinet a écarté tout acte qui aurait de nature à passer sur la justice à laquelle il entend laisser l'indépendance la plus absolue (Applaudissements à gauche).

Le Cabinet aura le respect de toutes les sentences. Par les actes qu'il accomplira, il montrera s'il s'agit d'une vaine promesse.

J'ai insisté pour obtenir le concours du ministère de la guerre parce qu'il n'est pas un homme qui ne soit incline pins spontanement devant la Constitution.

M. Ch Bernard qui interrompt, est rappelé à l'ordre *avec inscription au procès-verbal.*

M. Waldeck-Rousseau. — J'ai demandé au général de Galliffet son concours parce qu'il n'y a pas de général qui ait été plus inflexible en matière de discipline.

Le gouvernement a pensé que les mesures pouvaient être d'autant plus modérées qu'elles seraient prises par une autorité plus haute (Bruit.)

Le cabinet n'a pas rencontré de compétitions bien vives, ce qui prouve la difficulté de la tâche qu'il a assumée. (Exclamations). Le président du Conseil, quelque parti que la Chambre prenne, aura fait son devoir. (Applaudissements à droite et au centre. Tumulte)

M. Mugniaud — Je renonce à prendre la parole parce que mes sentiments m'interdisent de piétiner sur un cadavre.

M. Deschanel. — Au nom de la Chambre, je proteste contre l'expression dont vous venez de vous servir.

Plusieurs voix : « La clôture ! la clôture ! »

M. Vaillant monte à la tribune. Beaucoup de députés quittent la salle. M. Vaillant parle au milieu du bruit. Il dédaigne ceux des amis et ceux des nouveaux qui ne pas combattre le ministre massacreur de Paris, l'assassin de la commune. (Bruit).

M. Deschanel. — M. Vaillant, je vous invite à ne pas vous servir de telles expressions.

M. Vaillant fait une charge à fond contre le général de Galliffet qui est un général de coup d'Etat.

La discussion est close.

LES ORDRES DU JOUR

M. Deschanel annonce qu'il a reçu huit ordres du jour 1° MM. Allard, 2° Lagasse et Chauvière, 3° Louis Brunet, 4° Turigny, 5° Fernand Brun, 6° Magniaudé, 7° Perillier, 8° Laloge et Fournier.

M. Waldeck-Rousseau. — Le gouvernement demande à la Chambre de voter l'ordre du jour Perillier.

Cet ordre du jour est ainsi conçu :

La Chambre approuvant les déclarations et les actes du gouvernement, passe à l'ordre du jour.

M. Lagasse retire son ordre du jour et se ralie à celui de M. Perillier.

Plusieurs membres : L'ordre du jour pur et simple.

Déclarations de M. de la Porte

au nom des 200 députés

M. de la Porte. proteste contre l'ordre du jour pur et simple que ne s'exprimerait pas comme clôture de ce débat. (Très bien sur divers bancs).

Il ne sort qu'une seule question claire sur laquelle il faut se prononcer, c'est la défense de la République.

Lorsque le 12 une déclaration signée de 200 de ses collègues et par laquelle ils affirmaient leur gouvernement s'était forme sur une pensée d'union républicaine, ils ne pouvaient prévoir que dans l'intérêt supérieur du pays pour toutes les mesures qu'exige la défense républicaine. (Très bien à gauche).

Déclaration de M. Hémon

M. Hémon. — Je ne me séparer du cabinet avec quelques-uns de mes amis qui ne sont certainement pas des ennemis de la République, qui ont rendu des services à la cause du pays et qui ne crée en mettant sous les yeux du pays des spectacles si désolants. Que répondre aux braves gens qui demandaient hier aujourd'hui ou demain à la porte de la société, parmi ceux qui montent la garde, on voit ceux qui révoquent, il y a quelques années, de l'enfoncer. On va à une faillite qui aurait dans le monde un douloureux retentissement.

M. Hémon. — J'aurais le regret de me séparer de plusieurs de mes amis dans le vote: je voterai l'ordre du jour pur et simple. (Applaudissements au centre).

M. de Mahy vient à son tour combattre le cabinet.

On demande de nouveau la clôture.

M. Camille Pelletan proteste contre.

La clôture n'est pas prononcée.

LES ABSTENTIONNISTES

les Collectivistes

M. Zévaès a la parole pour expliquer le vote des élus du Parti ouvrier français. Ils ne pouvent contre le général de Galliffet, par conséquent ils s'abstiendront.

M. Pelletan

M. Pelletan explique pourquoi ses amis et lui seront obligés de s'abstenir. Il nous est impossible de confondre nos votes avec ceux qui veulent empêcher l'œuvre de salut et de défense républicaine. Il y a des compromissions qu'on n'accepte pas. Je ne récrimine pas contre la situation faite aux hommes qui ne peuvent pas voter pour le Cabinet et à ceux qui regrettent d'être obligés de voter pour lui.

Intervention de M. Brisson

M. Brisson monte à la tribune. Des scène